

laTribune

La Tribune >
Affaires

> Ottawa renouvelle son entente avec l'ACET

Publié le 15 septembre 2017 à 19h10 | Mis à jour le 15 septembre 2017 à 19h10

Ottawa renouvelle son entente avec l'ACET



Nyk Beaulieu, vice-président aux ventes et marketing de Shark Média & Sport, Marie-Claude Bibeau, ministre fédéral du Développement International et de la Francophonie, et Ghyslain Goulet, président-directeur général de l'ACET, se sont réjouis du renouvellement de l'entente avec Ottawa.



ALAIN GOUPIL

La Tribune

(Sherbrooke) Pour la troisième fois depuis sa création en 2011, l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET) pourra compter sur l'appui d'Ottawa afin de poursuivre sa mission dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Au nom de son collègue Navdeep Bains, la ministre Marie-Claude Bibeau a en effet annoncé vendredi le renouvellement d'une aide financière de trois ans au montant de 293 500 \$ à l'ACET provenant du programme de Développement économique Canada (DEC) pour les régions du Québec.

Mme Bibeau a indiqué que cette aide financière non remboursable servira à payer les honoraires des coachs qui accompagnent les PME ainsi que pour une partie des frais de fonctionnement de l'ACET.

Selon la ministre Bibeau, la contribution du fédéral contribuera à maintenir ou à créer 99 emplois sur le territoire de l'Estrie et dans les MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska, en plus de consolider les quatre emplois directement liés aux activités quotidiennes de l'ACET.

Étroitement associée à l'Université de Sherbrooke, la mission de l'ACET est de contribuer à la création de jeunes pousses technologiques, communément appelées startup, en leur fournissant l'encadrement nécessaire entre le projet initial et sa commercialisation. En plus de fournir les conseils de mentors, l'ACET offre aux jeunes entreprises en devenir les services et les espaces physiques nécessaires à leur démarrage.

Lors de l'annonce du renouvellement de l'entente, deux entrepreneurs ont témoigné de l'appui déterminant de l'ACET dans le développement de leur entreprise.

Nyk Beaulieu, vice-président ventes et marketing de Shark Média & Sport, a notamment indiqué que l'encadrement reçu par l'ACET lui a permis de maintenir les 14 emplois nécessaires au développement de son entreprise.

Diplômé de l'Université de Sherbrooke, Vincent Nault a indiqué que Lumed, l'entreprise qu'il a cofondée avec Mathieu Beaudoin et Louis Valiquette, est en quelque sorte le « prototype parfait de l'ACET » puisque celle-ci a été créée par des étudiants et un professeur de l'UdeS.

Lumed s'est fait connaître grâce à son système de surveillance informatisée dans le domaine de la prescription des antimicrobiens. L'outil développé par Lumed permet aux hôpitaux une meilleure gestion des prescriptions ainsi que des économies appréciables pour les hôpitaux qui l'utilisent.

« L'aide que nous avons reçue de l'ACET nous a permis de constater qu'en matière d'innovation les frontières n'existent pas, a indiqué M. Nault en faisant référence aux liens d'affaires que Lumed avait développés avec un centre hospitalier de Lyon en France.

Depuis sa création en 2011, l'ACET affirme avoir soutenu et accompagné 59 projets d'entreprises, dont plus de la moitié a atteint l'étape de la commercialisation, créant ainsi 200 emplois. Le taux de survie des projets d'entreprises atteint 84 %.